



## Conseil économique et social

Distr. générale  
19 avril 2007  
Français  
Original : anglais

### Session de fond de 2007

Genève, 3-27 juillet 2007

Point 10 de l'ordre du jour provisoire\*

### Coopération régionale

## Résumé de l'Étude sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2006-2007

### Résumé

Les pays membres de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) ont connu durant la période 2006-2007 une nouvelle année de forte expansion économique, à l'exception de l'Iraq, du Liban et de la Palestine, dont le potentiel économique a été considérablement réduit par les conflits régionaux et les problèmes d'instabilité politique. La récente embellie de la conjoncture extérieure, liée aux cours élevés du pétrole, a continué de soutenir la région. Malgré une décélération de la croissance du produit intérieur brut (PIB), le taux de croissance est resté élevé dans la plupart des pays membres de la CESAO en 2006. Le taux de croissance moyen du PIB pour la région de la CESAO est estimé à 5,6 % pour 2006, en recul par rapport au taux de 6,9 % enregistré en 2005, et devrait tomber à 5,1 % en 2007.

Pendant les deux décennies écoulées entre le premier et le second booms pétroliers, la région a enregistré des taux de croissance moyens négatifs du PIB réel par habitant et des taux de chômage de plus en plus élevés et a vu les écarts de revenus se creuser aussi bien à l'intérieur des pays de la région qu'entre ces pays. La diminution des rentes pétrolières a provoqué un tassement du taux de financement des infrastructures sociales, entraînant, dans un cas, une baisse de qualité de l'éducation. En outre, les taux d'investissement ont baissé, tombant à 16 % en 2002, cependant que la productivité par travailleur oscillait entre stagnation et déclin, et que la proportion d'échanges commerciaux intrarégionaux ne dépassait guère 7 ou 8 %. Dans l'ensemble, cependant, l'épargne est restée excédentaire dans la région de la CESAO et a continué d'être placée hors de la région faute d'une capacité locale

\* E/2007/100.



d'absorption suffisante ou pour éviter les risques sécuritaires. Si l'actuel boom pétrolier est bienvenu pour consolider les progrès du niveau de vie induits par la forte croissance, il intervient sur fond de tensions régionales. Cela se traduit par une menace omniprésente de conflit qui pourrait aggraver les difficultés que connaissent les institutions nationales chargées du développement. Il est urgent de donner aux organismes nationaux de développement les moyens d'éviter, d'une part, les effets à long et à court terme de la « malédiction de l'abondance » qui fait que l'abondance de ressources naturelles nuit à la performance économique générale et à la compétitivité du secteur des biens exportables et, d'autre part, les effets du « syndrome hollandais ». L'Étude de cette année porte sur les enseignements à tirer du précédent boom pétrolier et vise à faciliter la définition des orientations à suivre pour que la région cesse d'exporter ses ressources humaines et financières et les consacre au développement, en tant que droit de l'homme, et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

## Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Tendances économiques récentes et faits nouveaux dans la région de la CESAO .	1–28	3
A. Le contexte mondial . . . . .	1–4	3
B. Évolution du secteur pétrolier . . . . .	5–8	4
C. Production et demande . . . . .	9–13	4
D. Coûts et prix . . . . .	14–15	6
E. Marchés du travail . . . . .	16–19	7
F. Commerce extérieur . . . . .	20–21	8
G. Évolution des politiques économiques . . . . .	22–25	8
H. Perspectives . . . . .	26–28	9
II. Enseignements tirés du précédent boom pétrolier . . . . .	29–47	10
A. Les problèmes . . . . .	29–34	10
B. Les mécanismes de transmission . . . . .	35–36	12
C. Principes directeurs . . . . .	37–47	13

## I. Tendances économiques récentes et faits nouveaux dans la région de la CESAO

### A. Le contexte mondial

1. L'économie mondiale a tenu le cap de l'expansion en 2006, avec une décélération de la croissance vers la fin de l'année. La croissance actuelle repose sur une large assise considérée comme positive pour les pays développés comme pour les pays en développement, même si ses retombées en termes d'emplois demeurent faibles. La forte croissance de la demande a continué de soutenir une croissance régulière des mouvements mondiaux de biens, de services et de capitaux. Par ailleurs, les réformes institutionnelles entreprises dans les pays en développement ont eu un impact favorable sur le niveau de la demande mondiale.

2. La croissance des liquidités mondiales, qui avait connu un pic au début de 2004, est retombée au début de 2006. Malgré la tendance des banques centrales des pays développés à opérer un resserrement monétaire, l'augmentation constante des cours mondiaux des produits de base a créé un confortable matelas pour l'expansion mondiale du crédit. Dans la plupart des pays développés et dans certains pays en développement, on a observé un rétrécissement de la marge entre les taux d'intérêt directs et les obligations à long terme. Le déséquilibre mondial, manifeste à travers l'accroissement du déficit des comptes courants des États-Unis d'Amérique, a perduré sous l'effet de la forte demande d'actifs financiers de ce pays. La demande de bons du Trésor des États-Unis, émanant de la Chine et des pays exportateurs de pétrole, s'est accrue.

3. Il y a eu davantage de signes de pression inflationniste en 2006. Pour certains pays, il s'agissait des premiers effets, relativement bénins, de l'augmentation des produits de base, en particulier des produits pétroliers. Cependant, l'augmentation générale des prix sur les produits de base a induit une augmentation modérée des prix sur les aliments de base. Par ailleurs, certains pays en développement ont observé une expansion rapide de la demande intérieure, avec une inflation endogène provenant de l'envolée des prix de l'immobilier et des loyers.

4. Dans ce contexte mondial, la région de la CESAO a enregistré une nouvelle année de forte expansion économique, à l'exception de l'Iraq, du Liban et de la Palestine, dont le potentiel économique a été considérablement diminué par les conflits régionaux et les problèmes d'instabilité politique\*. La récente embellie de la conjoncture extérieure, matérialisée par d'importantes liquidités sur les marchés financiers internationaux et par les cours élevés du pétrole, a continué de produire ses effets dans la région. Concrètement, cette série de facteurs exogènes, conjugués avec les divers efforts de coopération intrarégionale, a contribué à atténuer les effets et conséquences néfastes de l'instabilité politique qui, autrement, auraient été plus dévastateurs et auraient aggravé la vulnérabilité de la région.

---

\* La région de la CESAO comprend deux sous-régions, à savoir : a) les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe : Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar; et b) les pays et territoires dits à économie diversifiée : Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, République arabe syrienne, Yémen et Palestine.

## B. Évolution du secteur pétrolier

5. La demande mondiale de pétrole brut a continué de croître en 2006, quoique son taux de croissance ait été plus modéré qu'en 2005. Une remontée du taux de croissance était attendue au vu, essentiellement, de la forte demande de l'Amérique du Nord et de la Chine, enregistrée en début d'année. Toutefois, cette projection de la croissance de la demande a été plusieurs fois revue à la baisse du fait de la demande plus faible que prévue de l'Amérique du Nord et des pays développés, qui a persisté toute l'année. Les cours élevés du pétrole ont encouragé les pays développés à changer leurs sources d'énergie et à passer au gaz naturel. En outre, en dépit d'une demande fortement accrue de la Chine et d'autres pays en développement, la croissance générale de la demande de pétrole brut a été modérée en 2006.

6. Malgré une croissance plus faible que prévue de la demande, les cours du pétrole brut se sont maintenus à des niveaux record. Le prix du pétrole brut du panier de référence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est situé en moyenne à 61,08 dollars le baril en 2006, contre 50,64 dollars le baril en 2005. Le marché des produits pétroliers est resté tendu, la capacité de raffinage étant bloquée à son maximum. En outre, du fait des importantes liquidités sur les marchés financiers internationaux, la spéculation a provoqué une forte hausse des prix jusqu'à l'été, suivie d'un recul rapide vers la fin de 2006. Le panier de référence de l'OPEP devrait atteindre une moyenne de 55 dollars le baril pour 2007.

7. Le total mondial de l'approvisionnement en pétrole brut a légèrement augmenté, passant à 84,7 millions de barils/jour en 2006, contre 84,1 millions de barils/jour l'année précédente. Cette augmentation peut être imputée à la production pétrolière des États non membres de l'OPEP. Ayant autorisé ses membres à produire au maximum de leur capacité pendant le dernier trimestre 2005, l'OPEP a revu sa politique et demandé à ses membres de réduire leur production de brut. La production totale de brut de l'OPEP a été de 30,9 millions de barils/jour en 2006, contre 31,1 millions de barils/jour l'année précédente.

8. Conformément à cette tendance, la production totale de brut des pays membres de la CESAO a légèrement diminué en 2006 par rapport au niveau de 2005 pour s'établir à 19,4 millions de barils/jour. Cependant, comme les cours du pétrole sont restés élevés, il en a résulté un accroissement de 25,7 % des recettes pétrolières brutes, qui ont atteint 401 milliards de dollars pour l'ensemble de la région de la CESAO.

## C. Production et demande

9. La croissance du produit intérieur brut (PIB) s'est stabilisée à une valeur élevée dans les deux sous-régions de la CESAO, à savoir les pays du Conseil de coopération des États arabes du Golfe (CCG) et les pays à économie diversifiée. Malgré une décélération, la croissance s'est maintenue à un rythme élevé dans la plupart des pays membres de la CESAO en 2006. La croissance moyenne du PIB pour la région de la CESAO a été estimée à 5,6 % pour 2006 et devrait s'établir à 5,1 % en 2007.

10. En 2006, une forte croissance de la demande intérieure a été enregistrée dans les pays de la région, à l'exception des pays et territoires touchés par un conflit, à

savoir l'Iraq, le Liban et la Palestine. L'effet de richesse négatif redouté du fait des collections brutales des marchés boursiers de la région observées au début de 2006 ne s'est pas encore manifesté de façon sensible. Les fortes augmentations récentes des dépenses budgétaires dans la plupart des pays membres de la CESAO ont soutenu la demande intérieure et compensé les facteurs qui entamaient la confiance des milieux d'affaires et des consommateurs.

11. En moyenne, la croissance du PIB des pays du CCG a été estimée à 5,9 % pour 2006, contre 7,3 % en 2005. Alors que la production et les exportations de pétrole brut étaient le principal moteur de la croissance économique du Conseil, le développement de secteurs non pétroliers a contribué à stabiliser la performance économique globale. Le développement de secteurs non pétroliers a joué un rôle essentiel dans le maintien de la croissance des demandes intérieures de ces pays au cours de l'actuel boom pétrolier. Le secteur des services financiers et celui de la construction ont enclenché la croissance de la production autre que pétrolière, créant ainsi davantage de liens entre les structures de l'offre et de la demande de l'économie. Le développement de ces liens a été observé dans la plupart des pays du Conseil, contribuant à stabiliser le taux de croissance du PIB dans cette sous-région.

12. La croissance annuelle du PIB dans les pays à économie diversifiée est estimée à 5,1 % en 2006, contre 6 % l'année précédente. Les pays à économie diversifiée restent encore loin des contraintes potentielles liées aux devises, qui pourraient autrement freiner la croissance des demandes intérieures. En Égypte et en Jordanie, la grande confiance du milieu des affaires et des consommateurs a également été confirmée par le retour rapide des bons résultats sur les marchés boursiers. Le secteur industriel se développe à un rythme constant, essentiellement dans le secteur de l'habillement en Égypte et en Jordanie. Le secteur de la construction a été vigoureux dans cette sous-région, comme l'attestent les afflux importants de devises et l'accroissement des dépenses budgétaires.

13. Cette tendance ne s'est pas retrouvée dans les pays et territoires touchés par un conflit, à savoir l'Iraq, le Liban et la Palestine, où l'insécurité a nui aux affaires et entamé la confiance des consommateurs. Ces perspectives peu encourageantes concernant la croissance de la demande inciteront à établir des projections modérées pour la croissance du PIB. On s'attendait à ce que l'effort de reconstruction stimule l'activité économique, mais cet effet n'apportera probablement qu'une modeste contribution à la croissance globale du PIB des États membres de la CESAO en 2007.

**Croissance économique annuelle moyenne et inflation  
dans les pays de la région de la CESAO, 2003-2007  
(variation annuelle en pourcentage)**

Pays/Région	Croissance réelle du PIB <sup>g</sup>					Taux d'inflation <sup>g</sup>				
	2003	2004	2005	2006 <sup>a</sup>	2007 <sup>b</sup>	2003	2004	2005	2006 <sup>c</sup>	2007 <sup>f</sup>
Bahreïn	7,2	5,6	7,8	6,1	5,5	1,6	2,4	2,6	2,0	3,0
Koweït	16,5	10,5	10,0	6,5	4,9	1,0	1,3	4,1	3,6	3,0
Oman	2,0	5,4	5,8	6,4	5,1	0,2	0,4	1,2	3,1	2,0
Qatar	3,5	20,8	6,1	7,0	7,4	2,3	6,8	8,8	11,1	8,0

Pays/Région	Croissance réelle du PIB <sup>g</sup>					Taux d'inflation <sup>g</sup>				
	2003	2004	2005	2006 <sup>a</sup>	2007 <sup>b</sup>	2003	2004	2005	2006 <sup>c</sup>	2007 <sup>f</sup>
Arabie saoudite	7,7	5,3	6,6	4,2	3,8	0,6	0,3	0,7	2,3	1,0
Émirats arabes unis	11,9	9,7	8,2	8,9	6,0	3,1	5,0	6,2	7,7	5,0
<b>Pays du CCG</b>	<b>8,9</b>	<b>7,7</b>	<b>7,3</b>	<b>5,9</b>	<b>4,8</b>	<b>1,3</b>	<b>1,9</b>	<b>2,9</b>	<b>4,2</b>	<b>2,7</b>
Égypte	4,1	4,5	6,8	6,8	5,8	4,2	16,5	4,8	7,7	6,2
Iraq <sup>c</sup>	(33,1)	23,0	10,0	8,0	7,0	33,6	27,0	37,0	53,2	66,4
Jordanie	4,2	8,4	7,2	6,4	5,3	1,6	3,4	3,5	6,3	5,7
Liban	3,0	5,0	0,0	(5,0)	6,0	3,0	1,7	(2,6)	4,5	3,0
Palestine	8,5	2,0	4,9	(6,9)	1,0	4,4	3,1	3,5	3,8	1,8
République arabe syrienne	1,1	8,6	4,5	5,0	5,6	4,8	4,6	7,9	10,0	14,4
Yémen	3,8	3,9	4,6	4,2	4,3	10,8	12,5	11,8	15,5	13,1
<b>Pays à économie diversifiée</b>	<b>(0,2)</b>	<b>6,4</b>	<b>6,0</b>	<b>5,2</b>	<b>5,7</b>	<b>6,5</b>	<b>13,3</b>	<b>7,5</b>	<b>12,0</b>	<b>12,5</b>
<b>Total pour la CESAO</b>	<b>5,7</b>	<b>7,3</b>	<b>6,9</b>	<b>5,6</b>	<b>5,1</b>	<b>3,0</b>	<b>5,6</b>	<b>4,4</b>	<b>6,7</b>	<b>5,9</b>
Économies touchées par un conflit <sup>d</sup>	(13,9)	11,4	4,64	0,4	6,0	14,6	12,2	15,2	26,9	32,9
Région de la CESAO, à l'exception des économies touchées par un conflit	7,4	7,0	7,0	6,0	5,0	2,2	5,1	3,7	5,4	4,1

Source : Calculs du secrétariat de la CESAO, basés sur les taux de croissance calculés à partir des chiffres du PIB à prix constants 2000. Ces chiffres sont tirés des sources nationales et des chiffres officiels indiqués en réponse aux questionnaires des *National Accounts Studies of the ESCWA Region*, Bulletin 26.

<sup>a</sup> Estimations de la CESAO, février 2007.

<sup>b</sup> Projections de la CESAO, février 2007.

<sup>c</sup> Les taux pour l'Iraq sont fondés sur des sources officielles, à l'exception des années 2005 et 2006, qui sont des estimations de la DAE.

<sup>d</sup> Moyenne pour l'Iraq, le Liban et la Palestine.

<sup>e</sup> Estimations pour 2006 d'après les chiffres préliminaires officiels.

<sup>f</sup> Fonds monétaire international, Perspectives de l'économie mondiale, septembre 2006.

<sup>g</sup> Les données pour les groupes de pays sont des moyennes pondérées, le coefficient étant proportionnel au PIB à prix constants 2000.

## D. Coûts et prix

14. La tendance générale à la hausse des prix s'est accentuée en 2006. Le taux moyen de l'inflation pour la région de la CESAO s'est élevé à 6,7 % en 2006, en augmentation par rapport aux 4,4 % de 2005. Les cours internationaux élevés des produits de base ont induit une hausse généralisée des prix dans la région. Les produits touchés ont été le pétrole brut, les métaux, les matériaux de construction et les produits agricoles. Même si l'enchérissement de ces produits de base n'a que modestement contribué au coût de la vie en 2006, il a été ressenti par les segments

les plus pauvres des sociétés de la région. En outre, l'augmentation des loyers a été particulièrement forte dans certains pays du CCG. Si elle s'explique en partie par la demande dans les pays ayant connu une croissance trop rapide, elle reflétait aussi des facteurs non économiques tels que le régime de la propriété applicable aux immeubles d'habitation.

15. L'Iraq a continué de souffrir d'une forte inflation, dont le taux a été estimé à 53,2 % pour 2006. La pénurie de biens et de services dans des conditions caractérisées par de fortes pressions sur le plan de la sécurité, les changements opérés dans le système de prix et des facteurs internationaux ont contribué à faire monter le taux d'inflation de ce pays, malgré des politiques monétaire et budgétaire saines. D'autres pays membres de la CESAO touchés par un conflit, notamment le Liban et la Palestine, ont connu une inflation modérée, et ce malgré les grandes pénuries d'approvisionnement pendant les conflits de 2006.

## **E. Marchés du travail**

16. Malgré une croissance économique globale persistante, le chômage et le sous-emploi demeurent le principal problème socioéconomique de la région de la CESAO. Le chômage des jeunes reste un défi majeur pour les dirigeants politiques de la région, auquel s'ajoutent les difficultés que continuent de rencontrer les nouveaux entrants sur le marché du travail et les travailleuses âgées.

17. En Iraq, où les chiffres du chômage ont été exceptionnellement élevés, l'émigration et l'exode de main-d'œuvre qualifiée se sont accélérés de manière particulièrement préoccupante. Le même phénomène a été observé à un moindre degré au Liban après la guerre de l'été. L'insécurité a entraîné une redistribution des ressources humaines, avec un risque de développement inégal de la région.

18. Des mesures de réforme sont en cours, en particulier dans les pays du CCG. Les stratégies privilégiant la main-d'œuvre autochtone se caractérisaient par la diversité des mesures et par la souplesse au niveau de l'exécution. Par ailleurs, la mise en valeur des ressources humaines et la formation professionnelle des nationaux ont occupé une plus grande place dans ces stratégies. À cet égard, un salaire minimum a été instauré au Bahreïn et aux Émirats arabes unis pour les nationaux employés dans le secteur privé; l'Arabie saoudite, quant à elle, a fait preuve de souplesse en décidant d'abaisser temporairement les quotas d'emploi pour ses ressortissants chaque fois que le pays manque de main-d'œuvre qualifiée. En outre, le Bahreïn, le Koweït et les Émirats arabes unis sont en train d'élaborer et d'examiner de nouvelles lois du travail en vue de leur adoption dans un avenir proche.

19. En 2006, une plus grande place a été faite à la question des droits des travailleurs étrangers dans la région, en particulier dans les pays du CCG, dans le cadre des réformes de la législation du travail. Concrètement, les Émirats arabes unis pourraient introduire au début de 2007 de nouveaux contrats type visant à réglementer les droits et devoirs des employées de maison. La Jordanie a amélioré ses activités d'inspection du travail, notamment pour protéger les travailleurs étrangers dans ses zones industrielles qualifiées, et décidé de relever le salaire minimum des travailleurs autochtones et étrangers en 2006.

## **F. Commerce extérieur**

20. Les résultats du commerce extérieur de la région de la CESAO ont été très bons en 2006. La balance des paiements courants a été positive dans la plupart des pays membres et les activités commerciales de la région ont continué de se développer. On pourrait attribuer cette situation aux bons chiffres des exportations des pays exportateurs de pétrole de la CESAO, à plusieurs évolutions cruciales dans les exportations industrielles et à un secteur des services très performant, notamment dans le domaine du tourisme. Alors que la Jordanie, le Liban et la Palestine ont enregistré des déficits de leurs paiements courants en 2006, les déficits ont diminué dans ces trois pays membres de la CESAO sur le plan du PIB. L'Égypte, la République arabe syrienne et le Yémen ont enregistré une balance des paiements courants nettement excédentaire; et, sur ce plan, les pays du CCG ont même enregistré un record historique.

21. S'agissant de la création d'une zone de libre-échange entre les États-Unis et le Moyen-Orient, les États-Unis ont participé aux diverses étapes des négociations commerciales concernant la région de la CESAO. En janvier 2006, un accord de libre-échange a été signé entre l'Oman et les États-Unis; un autre accord de libre-échange, conclu entre le Bahreïn et les États-Unis, est entré en vigueur en août 2006; les Émirats arabes unis sont en train de négocier un accord de libre-échange avec les États-Unis. Parallèlement à cette évolution et dans le cadre du Partenariat euroméditerranéen, l'Accord d'Agadir conclu entre l'Égypte, la Jordanie, le Maroc et la Tunisie est entré en vigueur en juillet 2006 à l'effet d'instaurer une zone de libre-échange entre les quatre pays arabes riverains de la Méditerranée, qui bénéficient d'un accès préférentiel aux marchés de l'Union européenne (UE). Par ailleurs, le CCG a participé activement aux négociations avec ses principaux partenaires commerciaux et tenu plusieurs cycles de négociations avec l'UE en vue d'un accord de libre-échange. Le CCG envisage des accords analogues avec la Chine, l'Inde et Singapour.

## **G. Évolution des politiques économiques**

22. À l'exception des économies touchées par un conflit, à savoir l'Iraq, le Liban et la Palestine, le niveau élevé des recettes pétrolières des pays du CCG et les excellents résultats économiques des pays à économie diversifiée ont permis aux gouvernements de la région d'élaborer une politique active de dépenses publiques pour l'exercice couvrant l'année 2006. Dans la plupart de ces pays, on a observé une tendance à accroître les dépenses publiques prioritairement dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Par ailleurs, la volonté de diversifier l'économie s'est traduite par le lancement de projets prioritaires de développement urbain, en particulier dans les pays du CCG. Malgré l'augmentation importante des dépenses publiques, les pays membres de la CESAO ont gardé une attitude circonspecte sur le plan de leur politique budgétaire. Les projections concernant les cours du pétrole, établies pour estimer les recettes, ont été très prudentes dans les budgets nationaux des pays du CCG. L'Égypte et la Jordanie sont parvenues à atteindre leur double objectif de réduction du déficit budgétaire et de la dette publique. Quand les besoins en matière de développement ont aiguillonné les dépenses publiques au Yémen, il y a été pourvu à la faveur de l'accroissement de recettes pétrolières et d'une aide internationale stable.

23. Dans les pays et territoires touchés par un conflit, à savoir l'Iraq, le Liban et la Palestine, les politiques budgétaires se sont ressenties de l'insécurité et de l'incertitude de la situation politique. Le budget le plus colossal jamais établi a été celui de l'Iraq en 2006, où l'accent était mis sur des projets de reconstruction et d'investissement. Cependant, la mise en œuvre de ces projets a été entravée par les problèmes de sécurité. Au Liban, les conséquences de la guerre d'Israël en été 2006 ont exercé une forte contrainte supplémentaire sur la politique budgétaire. Un soutien international a été annoncé en août 2006 pour la reconstruction et en janvier 2007 pour un plan global de développement, dans l'optique d'une réduction de la dette publique extérieure. En 2006, la Palestine a perdu la maîtrise de l'évolution budgétaire lorsque Israël a refusé de lui verser les recettes fiscales recouvrées au nom de l'Autorité palestinienne. La suspension, à partir de janvier 2006, de l'aide au développement apportée à la Palestine par les pays développés a sérieusement affaibli la base institutionnelle pour mener une politique budgétaire.

24. En 2006, l'inflation est devenue l'une des grandes préoccupations des gouvernements de la région, les prix à la consommation étant nettement orientés à la hausse. Dans une situation caractérisée par un régime de taux de change fixes ou stabilisés de manière bien ciblée, les banques centrales de la région de la CESAO se sont employées à restreindre les liquidités intérieures. Cependant, cette démarche n'a eu que peu d'effet sur les prix, l'inflation étant due à l'augmentation des cours internationaux des produits de base, y compris les matériaux de construction, et à une forte croissance de la demande intérieure. Par ailleurs, comme la politique budgétaire était orientée vers l'expansion, il s'est avéré difficile de réguler de manière sélective, par la seule politique monétaire, le niveau de la demande intérieure. Cependant, à l'exception de l'Iraq, les taux d'inflation dans la région de la CESAO sont restés dans une fourchette de valeurs acceptable, quoique à des niveaux différents.

25. Pour freiner l'inflation, extrêmement forte, la Banque centrale d'Iraq a procédé, à partir de novembre 2006, à une succession de réévaluations de manière à abaisser les prix à l'importation en monnaie nationale. Dans les deux derniers mois de 2006, le dinar iraquien s'est apprécié de 12 % par rapport au dollar des États-Unis. La Banque centrale du Koweït a réévalué la monnaie koweïtienne de 1 % par rapport au dollar, le but étant d'atténuer les pressions inflationnistes imputables à la dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies fortes. Comme d'autres banques centrales du CCG ne suivaient pas le mouvement, les débats sur la politique des changes des pays du CCG, dont la monnaie est liée au dollar, se sont intensifiés en 2006, notamment dans la perspective de l'union monétaire entre les pays du CCG, prévue pour 2010. Par ailleurs, l'Oman a annoncé en décembre 2006 sa décision de ne pas rallier l'union monétaire du CCG en 2010, ce qui a donné lieu à des débats intenses sur les modalités et le calendrier du passage à une monnaie unique.

## H. Perspectives

26. Le boom pétrolier actuel touchera probablement à sa fin en 2007 lorsque s'amorcera la décrue des cours du pétrole. Cependant, on pense que le PIB réel de la région devrait rester honorable et s'établir à 5,1 %. Les politiques budgétaire et monétaire des gouvernements soutiendront la demande intérieure dès lors que rien ne semble devoir altérer la confiance des consommateurs et des milieux d'affaires,

sauf dans les pays et territoires touchés par un conflit (Iraq, Liban et Palestine). Il devrait être possible de maintenir les taux d'inflation des pays de la région aux niveaux actuels et d'enclencher une réduction graduelle du coût de la vie.

27. Un autre facteur préoccupant pour la région est le resserrement du crédit à l'échelle mondiale constaté lorsque les liquidités deviennent moins abondantes sur les marchés financiers internationaux. Un moindre afflux de capitaux pourrait freiner, par la contraction induite des apports de devises, la croissance de la demande intérieure des pays à économie diversifiée, au risque de provoquer de graves déséquilibres macroéconomiques et, éventuellement, de relancer l'inflation. Les pays du CCG, s'ils sont en principe à l'abri du risque de contracter des entrées de devises, peuvent quant à eux subir l'effet d'une contraction mondiale, qui toucherait le secteur financier, en plein essor, de la sous-région. Même s'il est peu probable qu'une telle contraction mondiale du crédit se produise en 2007, il convient de reconnaître la vulnérabilité potentielle de la région.

28. Les débats de politique générale sur le développement institutionnel et les modalités de la coopération économique devraient s'intensifier en 2007. Les résultats de ces débats, notamment en ce qui concerne l'union monétaire du CCG, seront déterminants pour la région de la CESA0 et pour l'architecture financière internationale. En outre, les réformes du marché du travail figureront fréquemment à l'ordre du jour des négociations commerciales portant sur l'aménagement de zones de libre-échange avec les partenaires commerciaux des pays développés. De telles réformes ont une incidence sur le développement national de ressources humaines et sur la distribution du capital humain de la région de la CESA0.

## **II. Enseignements tirés du précédent boom pétrolier**

### **A. Les problèmes**

29. L'actuelle flambée des cours du pétrole affecte de différentes façons les pays membres de la CESA0. Les cours restant élevés, la région continuera d'avoir des taux de croissance supérieurs à la moyenne. Cependant, il y a tout à craindre d'une baisse des cours et de ses conséquences sur les niveaux de vie. *L'Étude sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2006-2007* traite des répercussions de cette flambée des cours sur la politique monétaire et financière dans de nombreux contextes nationaux, plus particulièrement dans les pays du CCG et dans les pays à économie diversifiée. Elle traite aussi de la manière dont ces ressources, si elles existent, peuvent être déployées pour favoriser la réalisation des objectifs durables en faveur des pauvres et pour le respect des droits. *L'Étude* porte spécialement sur l'interaction des politiques monétaire, financière, budgétaire et « distributive » des pays membres de la CESA0 dans les conditions du boom pétrolier. Il s'agit d'identifier les options stratégiques pour certains groupes de pays au sein de la CCG, ainsi que les moyens institutionnels permettant d'atteindre les objectifs souhaités, compte tenu de la situation prévalant dans les pays membres de la CESA0.

30. La gestion du boom pétrolier s'articule autour des résultats des décisions prises par les gouvernements quant aux politiques à suivre et autour de la question de savoir si ces politiques sont appropriées. Il se dit que la « malédiction de

l'abondance » pénalise à long terme les pays riches en ressources naturelles et que le « syndrome hollandais » affecte à court terme les pays dont le marché d'exportation est exceptionnellement favorable. L'important afflux de devises lié au boom pétrolier est de nature à engendrer une série de phénomènes économiques négatifs comme l'inflation et la désindustrialisation. Cette dernière s'opère non seulement dans les pays à économie diversifiée où des industries commencent à apparaître, mais aussi dans les pays du CCG où les rentes pétrolières ont favorisé le développement industriel. La région de la CESAO a été soumise à des éléments appartenant aux deux catégories de facteurs exogènes négatifs. Cependant, aucun de ces problèmes n'est une fatalité ou inévitable, et il est tout à fait possible de réaliser des gains de bien-être durables.

31. Le boom des ressources s'est traduit, dans un premier temps, par une amélioration des balances des paiements. Cette amélioration a permis aux pays de la région de mobiliser des ressources supplémentaires au sein de l'économie mondiale : importations, investissements à l'étranger et envois de fonds dans d'autres parties du monde, sans aucun coût immédiat ou apparent. Des dépenses supplémentaires en monnaie nationale deviennent possibles une fois qu'une partie des nouveaux apports en devises a été internalisée et échangée en monnaie locale. Grâce à ces divers canaux, les afflux exceptionnels de capitaux tendent à dynamiser l'économie nationale, entraînant, dans certains cas, une appréciation réelle de la monnaie. Cette appréciation peut devenir une source de difficultés pour l'économie si elle vient entraver la diversification des exportations ou miner la compétitivité des secteurs d'activité traditionnels. Cela peut aussi fragiliser la structure de la balance des paiements ou réduire la capacité de l'économie de contrer une éventuelle contraction des apports extérieurs. Dans la région de la CESAO, la diversification économique a été molle.

32. Dans certains pays membres de la CESAO, l'impact de l'appréciation réelle de la monnaie a été ressenti dans deux secteurs : a) le secteur des biens et services non exportables – le commerce de détail, la plupart des services, le bâtiment et de nombreux aliments de base –, qui tend à se développer à mesure que croît la demande et pour autant qu'il peut répercuter sur les consommateurs toute augmentation des coûts; et b) le secteur moins dynamique des biens et services exportables, qui tend à se contracter à la suite d'un boom des ressources du fait qu'il est pénalisé vis-à-vis de la concurrence étrangère par l'augmentation du taux de change réel. Ce phénomène est ce qu'on appelle le « syndrome hollandais ». Comme le secteur moins dynamique des biens et services exportables compromet généralement les industries manufacturières, il était de coutume d'établir un lien entre les booms de ressources naturelles et la désindustrialisation, sauf pour les pays du CCG. Cependant, l'accroissement des apports extérieurs dans les pays à économie diversifiée, combiné à ce qui semblait parfois un empressement pour la libéralisation des échanges, a affecté négativement certaines économies. Dans la région de la CESAO, la dépendance de l'économie par rapport au secteur prospère s'accroît à mesure que se resserre le secteur moins dynamique des biens et services exportables. D'où la plus grande difficulté de contrer les effets du syndrome hollandais et de contenir la tendance à la spécialisation de l'économie, qui rend celle-ci plus vulnérable et peut entraîner une réduction des taux d'investissement.

33. Si l'on n'y met pas bon ordre, le syndrome hollandais peut avoir à long terme de graves répercussions sur la croissance. D'aucuns prétendent qu'il peut, à tout le

moins, engendrer des pays riches avec des populations pauvres. En revanche, une base économique diversifiée (activités manufacturières et production de services destinés à la consommation nationale et à l'exportation) implique une répartition plus fine du travail et des niveaux d'emploi plus élevés. Le syndrome hollandais peut également générer un accroissement des rendements ainsi que des facteurs externes plus importants, propres à mieux soutenir une stratégie de développement fondée sur le respect des droits et axée sur l'amélioration de la situation des pauvres, en tant qu'objectifs de développement de la présente étude tels qu'ils sont mentionnés plus haut.

34. On peut arguer du fait que le syndrome hollandais et la malédiction de l'abondance n'expliquent pas, à eux seuls, les mauvais résultats macroéconomiques de la plupart des pays membres de la CESAO dans l'intervalle entre les booms pétroliers. Les tensions entre, d'une part, les mutations qu'exige le développement économique et, d'autre part, l'orientation conservatrice des structures sociales traditionnelles, entretenues par la mainmise sur les recettes d'exportation, ont également induit des facteurs négatifs dans de nombreux pays. Par ailleurs, l'extraordinaire prospérité des économies pétrolières dans les années 70 et au début des années 80 dans le contexte des grands conflits géopolitiques de la région de la CESAO a généré des tensions sociales diffuses. Dans les pays à économie diversifiée, la « modernisation » économique a également généré les tensions classiques associées aux processus de la croissance fulgurante. Cela dit, la situation y est, d'une certaine manière, plus complexe du fait que l'économie de ces pays est fortement conditionnée par la situation de leurs voisins riches en pétrole et par les préoccupations géopolitiques au Moyen-Orient. Ces tensions et ces transferts de population expliquent pourquoi la région de la CESAO présente des risques économiques potentiellement élevés à long terme ainsi que d'importantes inégalités, en particulier dans les pays riches en pétrole.

## **B. Les mécanismes de transmission**

35. Il ressort de l'*Étude* que certaines carences observées dans l'intervalle entre les périodes de grande prospérité dans les pays membres de la CESAO ne sont dues qu'en partie à la malédiction de l'abondance et au syndrome hollandais. Cependant, ni les riches pays pétroliers, faiblement peuplés, ni les pays non pétroliers, plus pauvres et relativement plus peuplés, de la région de la CESAO n'ont été en mesure d'internaliser les chaînes complexes d'activités économiques qui leur auraient permis de parvenir à un développement économique soutenu et autonome. En outre, la nature de la cohésion sociale et la concentration des revenus et des richesses tendent à favoriser des stratégies d'accumulation prédatrices, où les recettes d'exportation sont essentiellement concentrées dans les mains de petits segments de population et transférées à l'étranger, soit directement soit par l'intermédiaire de l'État. En pareil cas, la perspective d'une manne illusoire peut contenir les tensions sociales latentes, cependant que les apports extérieurs (plus les prêts étrangers gagés sur les futures recettes d'exportation) peuvent être en grande partie gaspillés, notamment s'ils servent à financer des politiques inappropriées et des projets ne répondant pas aux aspirations de la société. Cela risque surtout d'arriver dans les sociétés inégalitaires et conflictuelles, comme elles le sont dans la région de la CESAO. Pour éviter ce risque, il importe d'aller plus loin que la question de savoir si l'on dispose ou non de ressources naturelles et de se concentrer sur le

renforcement des capacités institutionnelles, sur la démocratisation de l'État et sur l'élaboration de politiques industrielles cohérentes, socialement légitimes et ambitieuses.

36. Les incidences macroéconomiques de profits exceptionnels dépendent dans une large mesure des objectifs et des choix stratégiques des membres de la CESAO. Les dirigeants politiques sont tout à fait en mesure de déterminer s'il y aura un syndrome hollandais et d'en prévoir l'ampleur et les conséquences, puisqu'ils peuvent en éviter les effets en mettant en œuvre des politiques coordonnées et résolues dans les domaines budgétaire, monétaire, financier et du taux de change. En ce sens, le syndrome hollandais est à la fois évitable et le résultat d'une politique; il est la conséquence non intentionnelle de choix stratégiques gouvernementaux et du comportement du secteur privé.

### C. Principes directeurs

37. Pour se prémunir des effets du syndrome hollandais, les pays membres de la CESAO doivent coordonner leurs politiques monétaire, de change et budgétaire. Pour assurer cette coordination, la gestion directe des changes est capitale, les instruments monétaires ne permettant que dans une certaine mesure de gérer les taux de change de manière indirecte. Les marchés financiers sont sous-développés dans la région de la CESAO, d'où un marché étroit et limité pour les effets publics, dont l'achat et la vente sont le mécanisme de gestion indirecte des taux de change. En l'absence de mécanismes monétaires efficaces pour la gestion des taux de change, il s'agit, pour éviter les effets du syndrome hollandais, de gérer les taux de change de monnaies à parité fixe, cas de tous les pays producteurs de pétrole de la région de la CESAO.

38. Les monnaies à parité fixe ou gelées sont parfois soumises à ce qu'il est convenu d'appeler une « trinité impossible », terme qui désigne l'impossibilité de concilier les exigences d'un marché des capitaux libéralisé, d'un taux de change fixe et d'une politique monétaire efficace. Ainsi, si le marché des capitaux est libéralisé, le taux d'intérêt intérieur doit servir à maintenir le taux de change fixe en compensant le déficit commercial par des rentrées de capitaux. Cela implique que le taux d'intérêt ne peut servir à moduler la masse monétaire. Cette logique ne vaut qu'en partie pour la région de la CESAO, pour plusieurs raisons. D'abord, comme les marchés financiers sont sous-développés, l'achat et la vente d'effets publics ne sont pas un instrument efficace, que le taux de change soit fixe ou non. Deuxièmement, la notion d'« impossibilité » repose sur l'hypothèse que les mouvements de capitaux extérieurs sont parfaitement élastiques par rapport à la marge entre taux d'intérêt extérieurs et taux d'intérêt intérieur. Ce même sous-développement des marchés financiers qui explique l'inefficacité des opérations d'open-market a pour conséquence que les mouvements de capitaux ne sont pas tout à fait élastiques dans la région de la CESAO. Troisièmement, il existe divers degrés de libéralisation et de régulation du compte de capital, de sorte qu'il n'y a pas à choisir entre un compte de capital « ouvert » et un compte de capital « fermé ». Enfin, l'accumulation de réserves de devises découlant de la flambée des cours pétroliers peut être dissociée de l'économie intérieure par un certain nombre de mécanismes ne nécessitant pas d'opérations d'open-market. Le « fonds pétrolier » en est un, que de nombreux pays producteurs de pétrole ont mis en place.

39. L'adoption d'un taux de change fixe ou indexé, comme dans le cas des producteurs de pétrole de la CESA0, représente déjà une manière efficace de prévenir les appréciations nominales susceptibles de miner la compétitivité des biens exportables autres que pétroliers. Par ailleurs, aucune considération économique ne justifie un taux de change flexible, peu propice à une politique monétaire efficace. La flexibilité du taux de change vise essentiellement à stabiliser la balance des paiements à court terme et à permettre des allocations de ressources à long terme. Comme les exportations des producteurs de pétrole ne sont pas déterminées par les prix pratiqués au plan intérieur, le taux de change ne joue aucun rôle important dans l'ajustement à court terme. Le fait que le taux de change peut affecter les allocations de ressources à long terme plaide contre la flexibilité dans le contexte du syndrome hollandais. À cet égard, c'est le rôle de la politique monétaire de faire en sorte que le taux d'intérêt intérieur serve à prévenir les tensions inflationnistes ou, à défaut, à faciliter le crédit pour le secteur privé. C'est sur ce dernier aspect qu'il est conseillé aux pays membres de la CESA0 de se concentrer.

40. La politique budgétaire des pays de la région de la CESA0 doit avoir quatre objectifs pour éviter les effets du syndrome hollandais : a) réduire la variabilité de la croissance (fonction contracyclique à court terme); b) relever le taux de croissance (fonction d'offre à long terme); c) agir sur la répartition de la croissance entre les secteurs d'activité économique; et d) rendre la croissance plus équitable. Il est utile, dans ce contexte, de souligner une fois de plus, ainsi qu'indiqué dans l'*Étude sur la situation économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en 2005-2006*, qu'il vaut mieux pratiquer l'imposition forfaitaire du revenu et les plus-values financières à court terme plutôt que d'être fortement tributaire des impôts indirects. Le fait que, dans la région de la CESA0, les impôts indirects soient généralement moins élastiques par rapport aux revenus que les impôts directs ne représente pas une contrainte sérieuse sur le plan comptable. En outre, la fonction de stabilisation n'a pas à être assurée du côté des recettes, en particulier dans les pays exportateurs de pétrole. Ainsi, créer un fonds pétrolier permet à un gouvernement de mettre des recettes pétrolières de côté lorsque les cours internationaux sont élevés (l'économie connaît alors une phase d'expansion) et de les utiliser lorsque les prix chutent afin de compenser une conjoncture de récession. Cependant, l'imposition progressive ne poursuit pas un objectif strictement comptable; elle vise plutôt à introduire des réformes fiscales susceptibles de favoriser la réforme institutionnelle, et donc le développement dans tous les segments de la société.

41. La bonne combinaison de politiques pour éviter les effets du syndrome hollandais et l'instabilité liée à un marché pétrolier international volatile est la suivante : a) un taux de change fixe ou indexé, géré de manière à rendre compétitifs les biens exportables autres que pétroliers, avec une préférence pour un panier de monnaies qui reflète les parts de marché du pays concerné; b) une politique monétaire souple, visant des objectifs tenant compte des limites de son efficacité; et c) une politique budgétaire active qui maintienne l'économie au plus près de son potentiel non pétrolier pour le court terme et réduise les contraintes du côté de l'offre auxquelles sont confrontés les secteurs d'exportation. Dans cette optique, il est conseillé aux gouvernements de procéder avec prudence en matière de libéralisation des échanges, les effets transitoires du syndrome hollandais pouvant nuire à la compétitivité des secteurs d'exportation autres que le secteur pétrolier.

42. Sur le plan de l'investissement, il est conseillé aux pays de la région d'éviter ce qui s'est produit dans l'intervalle entre les deux booms pétroliers, à savoir un cycle qui a commencé à la fin des années 80, quand les prix du pétrole étaient bas, et a débouché sur une excessive contraction de l'investissement. Les mesures prises pour la promotion de l'investissement privé, trouvées pour l'intervalle entre deux booms pétroliers, n'ont pas suffi à relever le taux de croissance car elles ne prenaient en compte ni les risques ni la taille des marchés, quand bien même elles offraient, à des degrés variables, un cadre et des garanties institutionnels de rapatriement. Par ailleurs, ces mesures étaient fondées sur l'idée implicite que le secteur privé et le secteur public étaient en compétition pour les mêmes ressources. L'expérience montre que tel n'est pas le cas; en effet, l'économie connaît de nombreux ralentissements que les deux secteurs peuvent exploiter de manière complémentaire. D'où la nécessité d'injecter le capital initial pour permettre aux investissements publics et privés de croître simultanément et de remettre l'économie sur le chemin de la croissance. Cela dit, il y a un préalable : il faut réduire le risque auquel sont exposés les investissements privés à long terme, responsabiliser les investissements publics et veiller à leur efficacité. La taille du marché et l'intégration économique donnent une impulsion à l'investissement et en déterminent les perspectives de rendement. Le risque politique auquel sont exposés les investissements privés à long terme est fonction des arrangements régionaux en matière de sécurité et de la capacité, implicite ou explicite, du secteur public de proposer un système de quasi-assurance des investissements intérieurs ou étrangers.

43. L'investissement public pourrait constituer un élément central d'une politique budgétaire active, particulièrement important pour les pays exportateurs de pétrole. Si elles ne sont pas gérées avec soin et consenties de manière judicieuse, les dépenses publiques peuvent être le principal déclencheur des effets du syndrome hollandais. Il convient que les dépenses consenties grâce aux importantes recettes du pétrole soient gérées conformément aux deux principes directeurs suivants :

a) Le niveau absolu des recettes doit être en cohérence avec une forte croissance et avec la stabilité macroéconomique. Parvenir à un niveau approprié de dépenses est une question de gestion de la demande globale. Un fonds pétrolier est le mécanisme visant à assurer cette gestion de la demande; cela consiste à accumuler les fonds lorsque les recettes coulent à flot, et à en libérer lorsque les recettes sont faibles, en veillant, de préférence, à consentir des investissements prioritairement dans les infrastructures au niveau régional;

b) La répartition des dépenses publiques entre consommation et investissement joue un rôle essentiel pour surmonter les effets du syndrome hollandais. Les dépenses publiques sont destinées en majeure partie aux biens et services non exportés. De ce fait, en stimulant la demande de tels biens et services, les dépenses publiques tendent à en faire monter les prix et à accentuer les pressions vers une appréciation réelle du taux de change. Il n'y a pas grand-chose que l'on puisse faire pour surmonter cette tendance à court terme, ce qui rend d'autant plus nécessaire la gestion directe du taux de change. À long terme, des dépenses publiques consenties de manière réfléchie peuvent atténuer les effets du syndrome hollandais en réduisant le coût des biens et services exportables. Les dépenses pour l'éducation et la santé peuvent permettre, dans une certaine mesure, d'atteindre cet objectif en relevant la productivité et le niveau de qualification de la main-d'œuvre. Toutefois, la marge permettant de cibler ces dépenses pour obtenir un effet de

relèvement de la productivité est limitée par l'obligation de fournir ces services à l'ensemble de la population.

44. Il s'agit d'atténuer l'impact négatif des fluctuations à court terme résultant de brusques mouvements de capitaux et des chocs provoqués par la forte baisse des prix pétroliers et de maximiser la contribution à long terme que la technologie et d'autres facteurs fondés sur la connaissance peuvent apporter à la croissance. C'est en soi un garde-fou relatif contre les mouvements erratiques de capitaux ou les fluctuations de prix incontrôlées. Cependant, pendant les phases de démarrage, une telle démarche requiert des investissements réguliers dans la recherche-développement, dans les ressources humaines et dans le cadre institutionnel, qui sont indépendants des mouvements de capitaux et des fluctuations des cours pétroliers. Ces flux d'investissement pourraient créer le type de partenariat public-privé capable d'accroître à long terme la compétitivité du secteur privé et l'efficacité du secteur public. En outre, on dispose de données empiriques attestant que ce type d'investissement se traduit généralement par des rendements nettement plus élevés que les investissements strictement matériels. Cependant, un tel scénario suppose un niveau élevé d'intégration régionale ainsi qu'un fonds de stabilisation de l'investissement et de la croissance. En bref, un fonds de stabilisation régionale requiert une coopération régionale. Les appels à l'intégration lancés par le passé, qui étaient fondés sur les avantages supposés de l'intégration des producteurs de pétrole avec les non-producteurs de pétrole, n'ont guère donné de résultats. Mais paradoxalement, il est apparu que sous l'effet des préoccupations géopolitiques grandissantes de la communauté et de la mobilité croissante des capitaux, les mesures prises en faveur de la coopération l'ont été moins pour récolter les avantages de l'intégration que pour prévenir les risques partagés d'un effondrement que pourraient induire des considérations géopolitiques. En fait, certaines tendances récentes montrent que les mesures de stabilisation monétaire prises dans la région l'ont été à différents niveaux bilatéraux dans le cadre de ce qui s'apparente à une coopération monétaire de fait. À l'évidence, il convient d'aller plus loin en faisant fond sur la coopération monétaire arabe qui existe dans les faits ou en instituant un cadre pour celle-ci.

45. Il reste bien plus à faire s'agissant d'utiliser les investissements publics pour encourager les secteurs d'exportation autres que le secteur pétrolier. Par définition, le bâtiment est un secteur non soumis à la concurrence internationale. Cependant, la création d'infrastructures peut se concevoir comme un moyen de réduire les secteurs de biens exportables. On en a un exemple patent avec les infrastructures de transport, qui entraînent un abaissement des coûts des exportateurs. On peut également citer l'amélioration des communications, y compris les services Internet, et la création d'institutions de recherche-développement du secteur public ou privé.

46. Le fait de privilégier l'investissement public plutôt que les dépenses courantes permettrait de réduire le risque d'« éviction » de l'investissement privé, lié à des budgets gonflés par les recettes pétrolières. Il y a deux aspects dans l'éviction, à savoir l'aspect dépenses globales et l'aspect complémentarité. Dans l'abstrait, l'investissement public tend à évincer l'investissement privé quand une économie est proche du plein-emploi et quand les projets d'investissements publics sont des projets que le secteur privé pourrait également mettre en œuvre. Lorsqu'il existe des ressources inexploitées, il y a place pour un accroissement des deux types de dépenses, publiques et privées. En outre, si les projets d'investissement du secteur public viennent compléter les investissements du secteur privé, les premiers peuvent

---

stimuler les seconds (« attraction »). Dernière observation sur l'effet d'éviction dans la région de la CESA0, une fraction importante des investisseurs privés n'empruntent pas pour investir ou, du moins, ne le font pas sur les marchés financiers qui seraient affectés par des emprunts publics. Les investissements par les petits producteurs ruraux et urbains sont souvent autofinancés ou financés par des prêteurs indigènes ayant peu de relations avec le système bancaire officiel. En outre, les investissements étrangers dans les secteurs autres que le secteur pétrolier, importants dans certains pays, ne sont généralement pas financés par les marchés financiers intérieurs.

47. Enfin, les gouvernements et les banques centrales peuvent moduler l'impact potentiellement négatif des profits exceptionnels en recourant aux politiques budgétaire, monétaire et de change, aux restrictions des mouvements de capitaux et aux techniques de gestion de la balance des paiements. En outre, ils peuvent utiliser les instruments de la politique industrielle pour réguler les rentrées de ressources, les gouvernements se donnant ainsi les moyens de répondre aux besoins économiques stratégiques et de désengorger les goulets d'étranglement des capacités de production. Les politiques peuvent être de bons outils pour aider à transformer les profits exceptionnels en croissance soutenue, ou du moins éviter les effets destructeurs du syndrome hollandais.

---